

# **Concours pour jeunes solistes : informations et règlement**

## **Informations générales**

Ce concours de solistes est organisé cette année par Stringendo ASBL.

## **Participants : pour qui ?**

Le concours est ouvert à tous les jeunes musiciens talentueux (cordes, instruments à vent et instruments à cordes pincées) jusqu'à l'âge de 16 ans, élèves en académie (D.K.O.) ou privés.

Il y a 7 catégories différentes :

- cordes nés en 2013 ou après
- cordes nés en 2011-2012
- cordes nés en 2009-2010
- bois (flûte, hautbois, clarinette, basson) nés en 2011 ou après
- bois (flûte, hautbois, clarinette, basson) nés en 2009-2010
- cuivres nés en 2011 ou après
- cuivres nés en 2009-2010
- instruments à cordes pincées (harpe, mandoline et guitare) nés en 2009 ou après

Les participants doivent résider en Belgique ou suivre des cours de musique en Belgique.

## **Objectifs du concours**

Offrir aux jeunes musiciens la possibilité de se produire en tant que soliste avec un orchestre (orchestre à cordes, orchestre de chambre ou orchestre symphonique). L'objectif est que les lauréats donnent un concert avec orchestre durant la saison 2025-2026.

Créer une bonne collaboration entre les solistes et les membres de l'orchestre, permettant à chacun d'apprendre dans une atmosphère de respect mutuel.

## **Prix**

Les gagnants (premier prix) auront la chance de se produire en tant que soliste avec orchestre lors d'un concert au cours de la saison 2025-2026.

Lors de la finale, les finalistes recevront une attention particulière et un « Diplôme de Lauréat du Concours pour jeunes solistes ».

Un enregistrement du concert des lauréats sera réalisé et mis gratuitement à disposition des solistes.

Les musiciens ayant obtenu un premier prix bénéficieront de 3 répétitions avec l'orchestre en préparation du concert.

Des prix supplémentaires offerts par « Music Academy Forte ».

## **Conditions et règlement du concours**

### **Première étape**

- La première sélection se fait par une vidéo (lien YouTube) d'une durée maximale de 15 minutes, interprétant une œuvre de leur choix.
- Les frais d'inscription pour la première étape s'élèvent à 50 euros, à verser sur le compte BE46 7330 2488 1136 avec la mention « Jeunes Solistes nom du candidat ».
- Les inscriptions se font via le formulaire sur le site web (formulaire d'inscription, vidéo, preuve de paiement et copie de la carte d'identité du candidat) avant le 27 avril 2025.
- La sélection des candidats pour la deuxième étape sera communiquée le 1er mai 2025.

### **Deuxième étape – Finale**

- La finale aura lieu le lundi de Pentecôte, le 9 juin 2025, au Luca School of Arts (Lemmensinstituut) à Louvain.
- Les candidats doivent interpréter lors de la finale l'œuvre qu'ils souhaitent jouer avec l'orchestre. Cette œuvre doit être différente de celle de la première étape. En cas de sélection en tant que soliste, il pourrait être demandé (après concertation) d'interpréter une autre œuvre avec l'orchestre lors des concerts.
- La durée de l'œuvre est limitée à 15 minutes. Elle peut être en un seul mouvement ou un mouvement d'une œuvre à plusieurs mouvements, comme un concerto.
- Lors de la finale, les candidats seront accompagnés au piano par leur propre accompagnateur.
- Pour participer à la deuxième étape, 50 euros doivent être versés sur le compte BE46 7330 2488 1136 avec la mention « Finale Jeunes Solistes nom du candidat ».
- Les partitions doivent être envoyées par e-mail à jongesolisten@gmail.com avant le 1er juin 2025.
- Le jury évaluera les performances et attribuera une note sur 100.
- Le jury, composé de musiciens professionnels et de chefs d'orchestre, est présidé par Rob Lückerrath.
- Le jury se réserve le droit de sélectionner le deuxième candidat classé dans la catégorie « cordes » si le meilleur classé dans la catégorie « vents » n'a pas obtenu au moins 85 % (et vice versa). Le jury se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si le meilleur classé n'a pas atteint au moins 85 %.
- Les candidats sélectionnés comme lauréats et/ou solistes doivent s'engager à participer aux 3 dernières répétitions avant le concert (26 avril 2026).
- Les résultats du jury sont sans appel.

